



Désarmement et non-prolifération nucléaire

n° 1 • 06-2020

Lettre d'information parlementaire

Une urgence ne doit pas en cacher une autre. La catastrophe sanitaire a montré la fragilité de nos sociétés. Nombreux sont les appels lancés pour « que le jour d'après soit différent du monde d'avant : plus juste, plus solidaire, plus respectueux de l'environnement, plus démocratique », comme le proposent 66 parlementaires de différentes sensibilités politiques¹...

« Jour d'après »

Sauf que durant ces deux mois de confinement, nous avons assisté à une mise en avant de l'armée où la moindre opération de participation s'accompagnait d'une opération de communication. De même, très rapidement, les industriels de l'armement se sont mis en ordre de bataille — par crainte de voir le budget militaire mis à contribution de la solidarité nationale — pour exercer un lobbying en faveur d'un « plan de relance » qui s'appuie sur l'industrie d'armement pour faire face à la crise économique provoquée par la pandémie du coronavirus !

Or, pour que le « jour d'après » soit différent, cela nécessite une remise en cause globale qui prenne en compte non seulement la question sociale et climatique, mais également la question militaire et l'arsenal nucléaire dont l'impact, sur la sécurité, sur l'organisation sociale, sur les finances et sur l'environnement, est très important.

Jean-Marie Collin & Patrice Bouveret

1) <https://lejourdapres.parlement-ouvert.fr/uploads/presse/synthese.pdf>

Actualité

Traité sur l'interdiction des armes nucléaires

Fidji • L'Assemblée parlementaire a ratifié à l'unanimité le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN), le 31 mai. Une fois que l'ONU aura reçu et enregistré les instruments de ratification, cela portera à 38 le nombre de ratifications sur les cinquante nécessaires pour l'entrée en vigueur du traité.

Belize • Cet État a déposé le 19 mai, à l'ONU, son instrument de ratification portant à 37 le nombre de ratification du TIAN.

Namibie • Le 20 mars, veille de sa fête de l'indépendance, la Namibie a ratifié le TIAN. L'Afrique du Sud, la Gambie et le Namibie sont les trois États du continent africain à avoir déjà réalisé le processus complet de ratification. Vingt-cinq autres États africains ont signé le TIAN et ont débuté ce même processus.

Espagne • M^{me} Setsuko Thurlow survivante de la bombe atomique sur Hiroshima, a été invitée au parlement le 26 février dernier pour débattre de la position de l'Espagne concernant le TIAN. Ces interventions ont été suivies d'un dialogue avec des députés représentant différents groupes politiques tels que Txema Guijarro (Unidas Podemos), Esther Padilla (PSOE) et Mariona Illamola (Junts per Catalunya), qui se sont engagés à soutenir publiquement le TIAN au sein de leurs groupe.

France • Le groupe de la France insoumise a reçu le 12 février à l'Assemblée nationale une délégation de ICAN international, ICAN France et M^{me} Thurlow. À cette occasion, le groupe « a rappelé son engagement en faveur du désarmement nucléaire multilatéral. » « Le groupe de la France insoumise, par la voix de son président M. Mélenchon, s'est engagé à défendre devant l'Assemblée nationale une proposition de résolution sur la politique du nucléaire militaire en France, et la place souhaitable de la France dans le TIAN, qui devrait entrer en vigueur cette année. »

<https://bit.ly/2zUfdOT>

Traité sur l'interdiction des armes nucléaires

À LA DATE DU 1^{ER} JUIN 2020 :

signature : 81 États ; ratification : 37 États*.

*Rappel : 50 ratifications sont nécessaires pour son entrée en vigueur.

Désarmement et non-prolifération nucléaire

Allemagne • Rolf Mützenich, responsable du groupe parlementaire du SPD et Norbert Walter-Borjans un des deux présidents du parti social-démocrate (SPD), ont déclaré (respectivement dans le *Tagesspiegel* et le *Frankfurter Allgemeine Zeitung* du 2 mai) que les armes nucléaires américaines en Allemagne constituent un risque pour la sécurité et qu'il est temps de mettre fin à leur stationnement. Norbert Walter-Borjans s'oppose « à l'acquisition de chasseurs de remplacement chargés de transporter des bombes nucléaires ». Cette déclaration intervient au moment où l'Allemagne souhaite acheter des chasseurs américain, dont l'une des vocations sera de transporter les nouvelles bombes nucléaires B61-12. Ces deux représentants politiques ont, pour autant, rappelé que ce nouveau positionnement ne remettrait pas en cause le principe de la participation de l'Allemagne à l'Otan.

<https://bit.ly/2zNPjMw>

États-Unis • Les Américains rejettent le statu quo de la politique étrangère américaine, selon un récent sondage réalisé par YouGov. Parmi les questions, on peut s'apercevoir que seuls 34 % des Américains soutiennent la politique consistant à fournir un parapluie nucléaire aux alliés des États-Unis et 27,9 % sont en faveur du déploiement d'armes nucléaires en Europe. 47,8 % sont contre le plan de modernisation sur 30 ans qui nécessite une dépense de 1 700 milliards de dollars (31,3 % en faveur). Étonnant, mais très positif, seuls 10,1 % des Américains sont d'accord avec la politique du président Trump, qui consiste à ne pas ratifier le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires, alors que 74,8 % souhaitent cette ratification !

<https://bit.ly/2z76lPO>

Pandémie du coronavirus • Cette catastrophe sanitaire a impacté la maîtrise des armements. Marc Finaud — ancien diplomate français, conseiller principal chargé des questions de désarmement et de prolifération au *think tank* suisse GCSP —, explique dans « Five reasons why the COVID-19 crisis is related to arms control » (3 avril 2020) que parmi les « corrélations entre la pandémie et la maîtrise des armements et le rôle de l'armée » nous avons d'une part l'annulation de la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, le questionnement sur les ressources économiques dépensées pour la santé et celles pour l'industrie d'armement, la nécessité du multilatéralisme et de s'appuyer sur la science.

En même temps, la pandémie s'est traduite aussi par des appels à la prise de conscience du danger des armes nucléaires (principalement dans la presse anglophone). Mickaël Gorbatchev, « When The Pandemic Is Over, The World Must Come Together » (*The Times*, 15 avril), demande à repenser notre système de sécurité en s'interrogeant sur les armes nucléaires. Izumi Nakamitsu Secrétaire générale adjointe de l'ONU et Haute Représentante pour les affaires de désarmement (« Shaking off the spectre of nuclear war », 20 mars) souligne qu'« entre la crise climatique et le coronavirus, le monde a assez de crises existentielles dans son assiette », en se référant aux dangers des armes nucléaires. Des scientifiques — Ira Helfand, Arun Mitra, Tilman Ruf (« Will Covid-19 save the world? », CNN, 19 avril) — regrettent de ne pas avoir été assez écoutés, en tant que climatologues et scientifiques, au sujet du risque d'une pandémie mondiale et s'inquiètent que concernant les conséquences d'une guerre nucléaire, les mêmes hommes politiques restent sourds à leur analyse.

Dissuasion nucléaire en bref...

Annulation • Pour cause de crainte de contamination, la visite prévue le 12 mars dernier par des officiels de l'Otan au sein de la base sous-marine de l'île Longue a été annulée. Une visite qui s'inscrivait dans la suite du discours du président Macron (7 février) sur « l'ouverture » de la politique de dissuasion aux partenaires européens.

Exercice Poker • Le mardi 31 mars 2020, les Forces aériennes stratégiques ont réalisé une simulation de frappe nucléaire dans le cadre d'un exercice Poker. Montrer ses muscles même en pleine pandémie de coronavirus semblait être une priorité pour le ministère des Armées, sachant que les deux précédents exercices furent réalisés les 29 & 30 janvier 2020 et 10 & 12 décembre 2019.

Tir de missile M51 • Selon des informations publiées par la DGA-EM (Direction générale de l'armement – Essais de missiles), le premier tir de missile balistique M51 à partir du sous-marin nucléaire *Le Téméraire* pourrait avoir lieu dans l'océan Atlantique, au sud-ouest du Finistère entre le 9 et 11 juin, avec possibilité de report jusqu'au 17 juillet. Des zones de régulation et d'interdiction à la navigation devraient également être mises en place.

DU CÔTÉ DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Du 6 au 9 août : 4 jours d'action

L'association Abolition des armes nucléaires—Maison de Vigilance organise 4 jours d'actions et d'interpellation sur la période du 6 au 9 août à l'occasion des 75^e commémorations des bombardements sur Hiroshima et Nagasaki. Ces actions se dérouleront à Dijon-Valduc (avec le soutien de la ville), mais aussi à Brest, Cherbourg, Tours, etc., pour interpellier l'opinion publique et appeler les responsables politiques à s'engager en faveur du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires (TIAN).

POUR EN SAVOIR PLUS : www.abolitiondesarmesnucléaires.org/

Appel international

Plus de 90 organisations implantées sur tous les continents — dont ICAN France et Abolition des armes nucléaires —, ont lancé, le 11 mai 2020, un appel aux États parties du TNP (Traité de non-prolifération) afin de leur demander :

1. de s'acquitter pleinement de leurs obligations afin de garantir la viabilité à long terme du traité ;
2. une action plus audacieuse de tous les États pour réduire les risques nucléaires en éliminant les armes nucléaires ;
3. prendre des mesures pour le désarmement pour créer un environnement propice à l'instauration d'un monde exempt d'armes nucléaires tout en instaurant un climat de confiance mutuelle.

<https://bit.ly/3cpOUh0>

Le report du TNP : une chance à saisir !

La dixième Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) aurait du débuter ce 27 avril, réunissant les 191 États membres et la société civile. La pandémie du Coronavirus a obligé à un report fixé à janvier 2021. La France doit saisir cette chance inattendue pour remplir ses obligations et faire que cette « pierre angulaire » de la politique de non-prolifération et de désarmement nucléaire retrouve une crédibilité pleine et entière.

Cette conférence courait à l'échec, au vu de l'impossibilité de parvenir, par consensus, à l'adoption d'un document final. Comment l'obtenir quand les cinq États dotés — dont la France :

- refusent de reprendre un langage, pourtant approuvé en 2010, « sur l'obligation du respect du droit international humanitaire en tout temps » ;
- n'ont pas respecté leurs multiples engagements pris en 1992, en 1995 (mise en œuvre de l'article VI), « les 13 étapes concrètes » en 2000, puis les 22 mesures en 2010 ;
- bref, n'ont accompli aucune mesure de désarmement sur la période 2010/2020 !

Alors, oui, la situation internationale est compliquée, mais ne l'a-t-elle pas toujours été ? En 1992, quand la France a ratifié le TNP, le contexte sécuritaire n'était pas moins simple face à une désagrégation de l'ex-URSS avec des États possédant des armes nucléaires (Ukraine, Biélorussie, Kazakhstan) pouvant toujours les conserver, un Irak proliférateur...

Il est donc choquant d'entendre le président Macron (discours « Dissuasion et stratégie », 7 février) renvoyer les appels au désarmement nucléaire au rang de « débat éthique » qui « manque de réalisme dans le contexte stratégique » et de suggérer que la dissuasion nucléaire de la France pourrait s'euphémiser, dans l'année du 50^e anniversaire de l'entrée en vigueur du TNP.

ICAN France regrette et dénonce ce non respect par les gouvernements successifs de leurs obligations juridiques. Les parlementaires qui ont multiplié les tribunes pour « changer de monde » ont 10 mois pour agir. Sinon, ce sera le retour au « monde d'avant », toujours sous la menace constante des armes nucléaires.

« Jour d'après »

Budget nucléaire et solidarité nationale

La Loi de programmation militaire 2019/2025, votée le 13 juillet 2018, prévoit un budget de 37 milliards d'euros pour la maintenance et le renouvellement de la force de dissuasion nucléaire. Malgré les mises en garde « sévères » du président Macron (« que nul ne perde d'énergie à chercher à le revisiter », discours « Dissuasion et stratégie », 7 février) sur la remise en cause de ce budget, la pandémie du Coronavirus appelle à revoir, pour des raisons de solidarité, ce budget et plus largement cette politique de défense basée sur l'arme nucléaire.

Budget : Le budget dissuasion sur 2019, première année de la LPM, était de 4,5 Mds € (pour rappel 4,04 Mds € en 2018). Il est de 4,73 Mds € pour 2020. Selon le rythme prévu, pour 2021 ce budget devrait être proche des 5 Mds € (soit + 1 Md en 2 ans). L'objectif étant d'atteindre 6 milliards d'euros pour les années 2024 et 2025 (et de poursuivre ainsi durant au moins une LPM).

Solidarité : En raison de la pandémie, la France va connaître une crise économique sans précédent avec une croissance pour le moment révisée à -8 % et la mise en place d'un plan d'urgence de 110 Mds €. Il apparaît ainsi difficile « à imaginer qu'aucun budget ne soit touché » selon Jean-Michel Jacques (LREM) vice-président de la commission de la Défense de l'Assemblée nationale et donc que soient ainsi remises en cause des priorités défense (interview *Le Mamouth*, 30 mars). Craignant aussi « que des ajustements soient faits » le rapporteur spécial de la commission des Finances sur le budget de la défense, François Cornut-Gentille (LR) demande à « très vite engager une vraie réflexion, librement, posant les questions stratégiques. À quoi servent les armées d'aujourd'hui ? Est-ce qu'on a les bons instruments ? » (interview *Le Mamouth*, 29 avril).

Un débat démocratique sur l'arme nucléaire va-t-il ainsi enfin être lancé ? Cette pandémie va-t-elle permettre d'engager un

processus profond de redéfinition de notre outil de défense et principalement de l'outil « dissuasion » dont les angles morts ne sont plus à démontrer ? Un outil lancé au lendemain de la Seconde Guerre mondiale qui est inopérant face à la réalité des dangers de ce siècle et en contradiction avec les obligations juridiques internationales prises par la France.

Un tel changement ne s'opère pas en quelques jours, mais demande un temps de concertation qui devrait s'étaler de septembre 2020 à janvier 2022, soit 4 mois avant les élections présidentielles. Ce temps permettra aux parlementaires d'auditionner, de façon équilibrée, autant des acteurs de la société civile (ONG, *think tank*, scientifiques...), des universitaires, que des industriels de l'armement.

Mais pour être « libre » de réflexion, il est obligatoire que soit révisé le report (au moins jusqu'à l'automne 2022) de l'ensemble des crédits liés aux processus de modernisation et de renouvellement des systèmes liés à la dissuasion nucléaire. Ce serait une mesure de solidarité vis-à-vis des autres ministères, de mise en conformité avec le TNP et cela n'entamerait en rien la fiabilité de la politique de dissuasion nucléaire.

Enfin, cette mesure devrait s'accompagner en parallèle d'un arrêt de la promotion de la « culture nucléaire française » pour permettre l'ouverture d'un large débat sur la mise en place d'une véritable « culture stratégique » auprès des partenaires de l'Union européenne.

Engager une nouvelle réflexion sur les véritables besoins de sécurité de l'être humain, sur les problématiques mondiales auxquelles nous devons faire face (réchauffement climatique, futures pandémies, partage des richesses...) doit devenir une obligation de bon sens. Cette situation d'urgence que nous vivons, montre bien à quel point notre sécurité est indivisible.

Question sur la Conférence d'examen du TNP

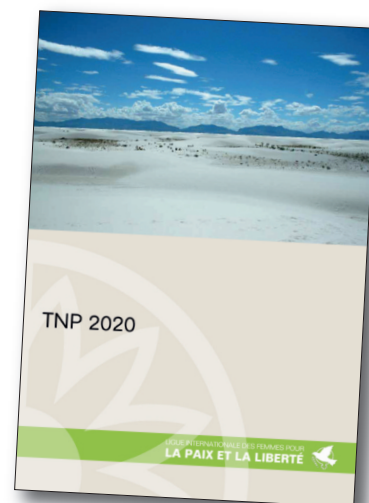
La dixième Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des Armes nucléaires aurait dû se tenir du 27 avril au 22 mai 2020. En raison de la pandémie mondiale du coronavirus, l'ambassadeur argentin, Gustavo Zlauvinen, président de cette conférence, a décidé, en accord avec les 191 États parties, de reporter cet événement à janvier 2021. La France, comme État doté d'armes nucléaires selon le TNP, aurait dû, selon ses obligations au titre du document final de 2010 et sa mesure n° 20, présenter un rapport sur l'application de ce plan d'action ainsi que de l'alinéa c) du paragraphe 4 de l'article VI de la décision de 1995 intitulé « Principes et objectifs de la non-prolifération et du désarmement nucléaires » et des mesures concrètes contenues dans le Document final de la Conférence d'examen de 2000.

M/M^{me} le Député(e), M/M^{me} le Sénateur demande au Ministre des Affaires étrangères de bien vouloir lui présenter ce plan d'action et de savoir si ce rapport fera l'objet de l'ajout de nouvelles réalisations en terme de désarmement et de non-prolifération ?

Question sur les essais nucléaires aux États-Unis

Selon les informations publiées par le *Washington Post* (23 mai 2020), une réunion à la Maison-Blanche s'est tenue le 15 mai avec de hauts responsables des grandes agences de sécurité nationale sur la possibilité de réaliser un essai nucléaire. Aucune décision ne semble avoir été actée. Toutefois, la discussion d'un tel scénario, par la première puissance nucléaire mondiale au plus haut niveau politique, est extrêmement préoccupante pour le régime de non-prolifération et de désarmement nucléaire et choquante dans l'année du 75^{ème} anniversaire des commémorations des bombardements d'Hiroshima et de Nagasaki. La Chine, par la voix de son porte-parole des Affaires étrangères, a dès le 25 mai appelé les États-Unis à respecter les obligations qui leur incombent en vertu du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (TICEN) dont ils sont signataires. La France ne s'est pas encore exprimée (au 28 mai), ce qui est des plus regrettable, d'autant plus que notre État est l'une des trois seules puissances nucléaires dotées à avoir ratifié ce traité.

M/M^{me} le Député(e), M/M^{me} le Sénateur demande au Ministre des Affaires étrangères de bien vouloir lui indiquer, pourquoi il n'y a pas eu encore de réactions officielles de la France et de lui présenter les actions qui vont être prises par son ministère pour d'une part demander des explications aux États-Unis sur cette annonce et d'autre part pour garantir que le droit international soit préservé.



TNP 2020

Reaching Critical Will

Pour contribuer à l'ouverture d'un large débat public, ICAN France diffuse une version française du *Briefing Book-2020* publié par Reaching Critical Will, pour favoriser une meilleure compréhension des enjeux de la dixième Conférence d'examen du Traité de non-prolifération reportée à janvier 2021.

Ce document fournit des éléments sur l'histoire du traité, le contexte actuel, les questions déterminantes pour sa mise en œuvre complète. Il comporte également des recommandations ainsi que des propositions d'actions possibles pour les États parties du TNP.

Mai 2020, 32 pages.

DISPONIBLE : <https://bit.ly/2yT42FA>

NOUS SUIVRE SUR TWITTER :



@obsarm

@ICAN_France



ICAN France, est le relais national de la Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires (ICAN). Cette campagne,

lancée en 2007, regroupe 570 organisations non gouvernementales partenaires dans 103 pays. Elle vise à mobiliser les citoyens pour faire pression sur leurs gouvernements afin de signer et de faire ratifier le traité d'interdiction des armes nucléaires ouvert à la signature depuis le 20 septembre 2017. ICAN a reçu le prix Nobel de la paix en 2017 pour son action de mobilisation des opinions publiques sur les conséquences humanitaires catastrophiques des armes nucléaires et la promotion d'un outil juridique contraignant auprès des États : le Traité d'interdiction des armes nucléaires adopté à l'ONU par 122 pays le 7 juillet 2017.

PLUS D'INFORMATION SUR ICAN FRANCE : www.icanfrance.org

CONTACT : Jean-Marie Collin, expert, co-porte-parole,
coordination@icanfrance.org • 06 37 94 62 41



L'Observatoire des armements est un centre indépendant d'expertise et de documentation, ouvert au public, créé en 1984. Les activités de recherche

de l'Observatoire des armements sont centrées plus particulièrement sur deux axes : les transferts et l'industrie d'armement ; les armes nucléaires et leurs conséquences. Pour faire connaître son activité et ses travaux de recherche, l'Observatoire publie une lettre d'information, *Damoclès*, ainsi que des études et des ouvrages comme *Exigez ! Un désarmement nucléaire total*, avec Stéphane Hessel et Albert Jacquard ou *Résister à la militarisation : le Garm, Lyon, 1967-1984*. Au fil des années, l'Observatoire des armements est devenu un interlocuteur incontournable et un centre ressource pour les médias, les responsables politiques, les chercheurs, la société civile, tant français qu'étrangers.

PLUS D'INFORMATION SUR L'OBSERVATOIRE : www.obsarm.org

CONTACT : Patrice Bouveret, directeur,
patricebouveret@obsarm.info • 06 30 55 07 09